

COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



BUSKENS Ineke et Anne WEBB (dir.), 2011, *Les Africaines et les TIC. Enquête sur les technologies, la question de genre et autonomisation*. Québec, Ottawa, Le Caire, Dakar, Montevideo, Nairobi, New Delhi, Singapour, Les Presses de l'Université Laval, Centre de recherches pour le développement international, 258 p., bibliogr., index (Béatrice Steiner)

Bien que les technologies de l'information et de la communication (TIC) soient régulièrement invoquées dans le champ du développement depuis le début des années 2000, les pratiques numériques des femmes africaines restent relativement méconnues. C'est précisément pour faire entendre la voix – les voix – des Africaines sur ce sujet que le réseau GRACE (Recherches sur le genre en Afrique: les TIC au service de l'autonomisation) a vu le jour, soutenu par le programme ACACIA du Centre de recherches sur le développement international (CRDI). Durant trois ans, quatorze équipes de recherche, toutes animées du même questionnement, celui du lien existant entre le processus d'autonomisation et l'usage des TIC par les femmes, ont œuvré simultanément dans douze pays africains.

Ces études, qui se situent clairement dans le champ de la recherche-action, combinent deux objectifs. Il s'agissait, d'une part, de découvrir et d'approfondir les pratiques et les représentations des femmes africaines en matière de TIC; d'autre part, dans la lignée du travail mené par Augusto Boal dans les bidonvilles au Brésil (Théâtre de l'opprimé), d'aider les femmes à s'émanciper en leur permettant de prendre conscience des entraves structurelles externes et internes qui les empêchent d'utiliser les TIC à leur avantage. Cet objectif d'action dénote l'enthousiasme des auteurs vis-à-vis des TIC. Toutefois, à mesure que sont décrites les pratiques et qu'émerge la complexité du terrain, l'espoir fait place à une réalité plus contrastée, en demi-teinte. Car, derrière les gains que confèrent les TIC à certaines femmes – gains économiques, mais également sociaux, culturels et symboliques – se profile une réalité plus sombre, faite de pertes, de risques et d'exclusion. Par ailleurs, quiconque souhaite utiliser ces technologies doit s'acquitter « d'un prix d'entrée ». Seules les femmes disposant de certains capitaux peuvent entrer dans le jeu, ainsi que le montre l'exemple de Suzanne (p. 72-73) dans l'étude relatant « Le dilemme des artisanes égyptiennes face à la demande des marchés actuels ». Cette jeune égyptienne est une des rares femmes à utiliser Internet pour vendre des produits artisanaux à l'échelle internationale. Son profil révèle les conditions *sine qua non* d'un usage profitable des TIC pour les femmes : Suzanne est célibataire, ses parents et elle disposent d'un bon niveau de formation et de moyens financiers confortables. Enfin, elle a accès à un ordinateur à domicile, ses parents chez lesquels elle réside en possédant un. Chacune de ces trois dimensions joue un rôle essentiel.

L'aspect financier tout d'abord. Utiliser un téléphone portable, surfer sur la Toile, tout cela coûte cher. Certaines femmes font, certes, preuve d'ingéniosité (bip, sms) pour pallier leur manque de capital économique. Il n'en reste pas moins qu'elles demeurent des actrices de seconde zone. Dans le cas d'Internet, le lieu de communication est également significatif. Tandis que le téléphone portable accompagne les femmes dans leur parcours quotidien, l'accès

à ce média suppose de s'aventurer dans la sphère publique, bon nombre des consultations Internet s'effectuant en Afrique dans les cybercafés. Pour les femmes, se rendre dans la sphère publique n'est pas anodin : ce faisant, elles se soumettent non seulement aux règles qui régissent ces espaces, mais aussi aux regards qui se posent sur elles. Ce média s'avère par conséquent beaucoup plus profitable pour les femmes qui peuvent y accéder de chez elles ou dans un espace qui leur est réservé. Dans ces lieux où elles évoluent en solo, ou alors entre elles, elles peuvent surfer sur la Toile loin des regards et des oreilles indiscrets, tout en fixant leurs propres règles du jeu. Il n'en demeure pas moins que dans ces lieux confinés, non-mixtes, la recherche de l'équité prend le pas sur celle de l'égalité.

Enfin, on ne peut ignorer le statut marital. Les études montrent que ce sont les veuves, les célibataires ou encore les divorcées qui gagnent le plus en autonomie lorsqu'elles utilisent Internet et le téléphone portable. Les pratiques des femmes mariées sont, en revanche, plus contrastées dans la mesure où les TIC représentent des objets de conflit au sein du couple. Les conflits en question ne sont pas seulement d'ordre financier. L'enjeu est ailleurs : le véritable sujet de dispute concerne la liberté que confèrent ces technologies de communiquer hors du contrôle des intermédiaires habituels. L'aspect direct, personnel, confidentiel de la communication est d'ailleurs au cœur du dispositif des TIC et l'on touche ici du doigt l'autonomisation revendiquée par les auteurs de ces études. Cette communication suscite une crainte profonde, celle de perdre le contrôle et de voir les femmes s'émanciper. Pour contrer cette velléité d'affranchissement, une arme redoutable : la morale. La crainte de l'infidélité conjugale est ainsi régulièrement brandie et les femmes qui se rendent au cybercafé et/ou qui gèrent des cabines téléphoniques sont rapidement qualifiées de « légères ». Pour les femmes, se servir des TIC revient donc à prendre des risques, en particulier celui de perdre leur réputation, voire leur mari. Seules quelques-unes s'y exposent. D'autres, prudentes, tendent de concilier TIC et paix conjugale en ouvrant leur jardin secret virtuel à leur mari, afin qu'il puisse surveiller ce qui s'y passe. Cette perte partielle de l'autonomisation offerte par le téléphone portable et Internet est le prix à payer par ces femmes pour se servir de ces médias en toute quiétude.

Les Africaines et les TIC... s'adresse aussi bien aux chercheurs qu'aux acteurs du développement. Chacune des douze monographies brosse un panorama détaillé des TIC en Afrique et ouvre, en outre, de nombreuses pistes sur les transformations sociales et économiques dans lesquelles celles-ci s'enchâssent. La dimension comparative aurait toutefois pu être davantage exploitée. Au fil des études, de nombreux points reviennent et forment un fil rouge qui aurait mérité d'être suivi afin de procéder à une analyse transversale des TIC en Afrique. Par ailleurs, on aurait pu souhaiter que, dans le prolongement de la démarche réflexive menée par les auteurs, leurs croyances dans les TIC et les effets de celles-ci sur la recherche soient également passés au crible de la déconstruction. On peut regretter enfin que le genre soit décliné uniquement au féminin. Alors que ces études insistent sur les conflits qu'occasionnent les TIC au sein du couple, le fait d'associer la voix des hommes – d'analyser leur représentations, leurs craintes – aurait permis d'approfondir encore davantage la complexité des enjeux que ces technologies suscitent du point de vue de l'autonomisation des femmes.

*Béatrice Steiner
Institut des Sciences Sociales
Université de Lausanne, Lausanne, Suisse*